

LES CAHIERS DE L'ACADEMIE

OPUS V

Au
jardin
des
plantes
de la
philatélie
canadienne



par Denis MASSE

AU JARDIN DES PLANTES DE LA PHILATÉLIE CANADIENNE

d'après un inventaire de Bernard Boivin

Par Denis MASSE

INTRODUCTION

L'auteur de cet article, Denis Masse, est particulièrement redevable à madame Cosette Boivin, de Québec, de lui avoir remis les notes de son mari, décédé en 1985, sur les plantes qui décorent ou forment le motif principal des timbres-poste du Canada.

Bernard Boivin, qui fut, selon plusieurs, l'un des plus grands botanistes canadiens, s'intéressait de près à la philatélie. Il était membre de sociétés philatéliques de Québec où il avait prononcé plusieurs fois des conférences très prisées de ses auditeurs. On lui doit d'avoir identifié positivement plusieurs plantes et arbres apparaissant sur les timbres-poste canadiens. Dans cette veine, il a apporté une contribution personnelle appréciable à la philatélie; il fallait en effet la compétence d'un botaniste pour déterminer le nom spécifique, les genres et espèces, voire les variétés de chacune des plantes dessinées souvent d'après modèles par les artistes qui ont fait nos timbres, et le plus souvent dans des dimensions presque microscopiques.

Les spécialistes de la philatélie thématique en botanique trouveront donc ici de nouvelles pistes sûres pour classer leurs timbres par l'identification exacte des plantes et des arbres qui y sont représentés.

L'Académie québécoise d'études philatéliques a été particulièrement choyée de recevoir de madame Boivin les notes manuscrites de son mari qui auront permis à Denis Masse d'en rédiger l'article publié dans les pages suivantes. Nous désirons lui en exprimer notre profonde gratitude.

Bernard Boivin est né à Montréal le 7 juin 1916 (fig. #1). Une partie de son enfance se déroula aux Éboulements et plusieurs des récoltes de son herbier commencé en 1932, proviennent de cette magnifique région de Charlevoix. Bachelier ès-Arts du Collège Sainte-Marie, en 1937, il s'inscrit à une licence en sciences qu'il va obtenir en 1941 à l'Université de Montréal. Une bourse doctorale va lui permettre ensuite de parfaire des études à Harvard.

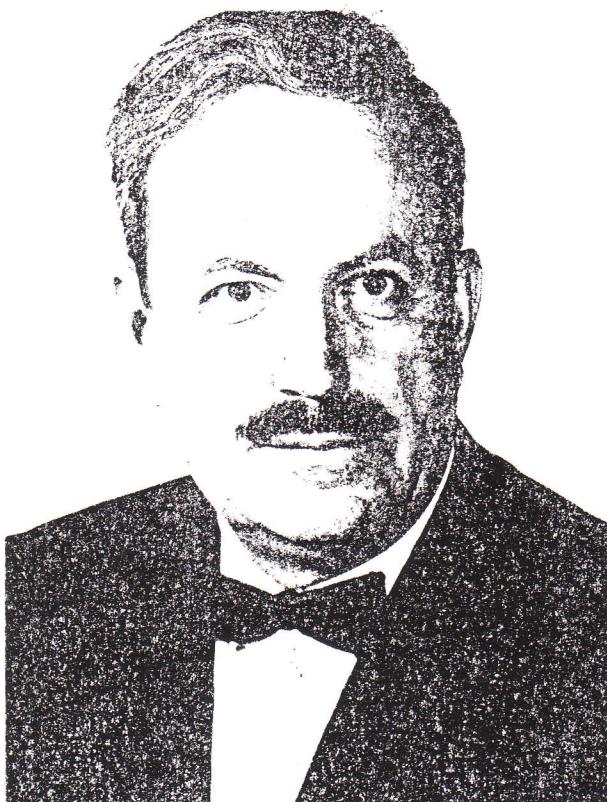


Fig. 1

Au cours de la Deuxième guerre mondiale, il est affecté à la Division du Pacifique de l'Armée canadienne; il s'y distingue par la mise sur pied d'un système de classification des messages japonais décodés. Une fois démobilisé, il retourne à Harvard comme boursier de la fondation Guggenheim.

C'est à cette époque qu'il commence à accumuler des notes sur la flore du Canada et que débutent ses projets floristiques d'envergure. Sa flore du Canada ne fut jamais complétée mais il en publia un squelette dans son " Enumération des plantes du Canada " parue en tranches dans " Le Naturaliste canadien " (1966-67) puis réunie en un volume dans " Provancheria 6 ". Une telle liste détaillée des plantes de chaque province et territoire (avec en plus le Groenland et l'Alaska) n'avait pas été compilée depuis le Catalogue de Macoun.

Très serviable envers son entourage, il permettait volontiers la consultation de ses dossiers bourrés de renseignements sur la flore, les collections, les botanistes, la bibliographie botanique, etc. Sa connaissance du Code de Nomenclature botanique et du latin dépannait régulièrement ses collègues. En guise de reconnaissance, l'un d'eux, le Dr. Stanley J. Hughes, lui a dédié une nouvelle espèce de champignon, *Xenosporium boivinii*.

Il fut membre fondateur de l'Association botanique du Canada en 1965 et suscita la fondation de la Société botanique du Québec, en 1980. Sa contribution scientifique comprend plus de 170 titres. Il fut honoré des décorations et titres suivants : Société Royale du Canada (1969), Médaille Marie-Victorin (1973), Médaille du Centenaire de la Société de Géographie de Québec (1978) et membre honoraire du Ottawa Field Naturalists' Club (1984).

La mort prématurée de Bernard Boivin en 1985 a arrêté le projet qu'il avait fait de publier un ouvrage sur les plantes dans la philatélie canadienne. Ses observations s'arrêtent aux timbres de 1964.

Dès la parution du premier timbre-poste des provinces du Canada en 1851, deux éléments presque cachés du dessin créé par l'ingénieur Sandford Fleming devaient éveiller l'intérêt des botanistes et fournir, plus tard, aux adeptes de la thématique des " plantes sur timbres " des pièces de choix : ce premier timbre d'une lointaine colonie

anglaise révélait en effet à la fois un bouquet de fleurs indigènes dont la présence était pleinement justifiée, et un groupe de fleurs héracliques intimement liées à notre histoire.

LE TRILLIUM BLANC (*trillium grandiflorum*)

Un examen sommaire du timbre du 23 avril 1851 représentant un castor dans son habitat naturel, nous révélera une dizaine de taches blanches (fig. #2) apparaissant au premier abord comme si elles flottaient à la surface du cours d'eau. Un second regard plus attentif, à la loupe, nous apprendra deux choses essentielles : d'abord, ces plantes ne sont pas du tout placées dans l'eau mais semblent plus naturellement surgir du bord de la rivière et, en deuxième lieu, leur forme particulière nous révèle à quelles espèces elles appartiennent. Nous devons à l'observation de M. Bernard Boivin, qui a fait de la botanique sa profession et de la philatélie son violon d'Ingres, l'identification positive de cette plante.



Fig. 2

Le dessinateur Sandford Fleming, auteur de notre première figurine postale, a délibérément choisi de montrer une touffe de dix fleurs d'une espèce qu'il a vu croître au hasard de ses pérégrinations dans les forêts du Haut-Canada : le trillium blanc, mieux connu par les botanistes sous son nom scientifique latin de " *trillium grandiflorum* ".

Il était tout naturel que Fleming, installé en Ontario depuis son arrivée en 1845, choisisse cette plante dont la présence clairsemée dans les sous-

bois ontariens, a avivé son intérêt au cours de ses randonnées d'arpentage. Il faut lui reconnaître aussi un singulier sens de l'observation pour avoir remarqué ces minuscules fleurs blanches qui s'épanouissent seulement pendant un mois, de la fin d'avril au début de juin, à raison d'une seule par tige, et qu'on ne peut pas dire très abondante en Ontario.

Si elles paraissent flotter au fil de l'onde, c'est que le dessin de Fleming manque de précision. D'une part, l'arpenteur-géomètre n'a aucune formation particulière pour le dessin dont il fait profession; d'autre part, les moyens d'impression de 1851 ne sont pas du tout comparables à ceux d'aujourd'hui.

En examinant consciencieusement le motif du timbre numéro un, on peut se rendre compte que les petites fleurs se balancent au bout de leur tige, en bordure du cours d'eau. C'est pourquoi, forcément, elles apparaissent à première vue comme si elles étaient piquées dans l'eau. Mais Fleming, indéniablement, n'en a pas fait des plantes aquatiques; il aurait commis une anomalie trop grossière, peu compatible avec son sens aigu de l'observation. Il s'agit plutôt d'un bouquet de dix trilliums qui, selon la fiction du dessin imaginé par l'auteur, aurait poussé au bord de l'eau, ce qui est fort compatible puisque cette plante aime les endroits frais et les bords de ruisseaux.

Sensible aux choses de la nature -- la preuve en est qu'il a emprunté à la forêt canadienne l'un de ses animaux représentatifs pour en faire la vedette du premier timbre émis au nord du 45e parallèle --, Fleming a été séduit par la beauté de cette fleur sauvage qui ne poussait pas dans son Ecosse natale et il a trouvé une occasion d'en décorer son dessin.

Chef de file de la philatélie thématique, le Canada proposait aux thématistes dès sa première émission, non seulement le premier timbre au monde représentant un mammifère, mais encore un bouquet de plantes que les fervents de la botanique n'hésiteront pas à inclure dans leurs collections -- s'ils ont les moyens de se les offrir, car le timbre a substantiellement acquis de la valeur -- d'autant plus que la plante est maintenant identifiée grâce aux travaux à la fois botaniques et philatéliques de Bernard Boivin. Le timbre de 3 pence fournit un bel exemple du traitement des plantes dans la philatélie encore primitive du milieu du XIXe siècle.

Il est significatif qu'il soit interdit de cueillir le trillium en Ontario où cette plante a été choisie

comme emblème floral officiel de cette province en 1937.

L'adoption d'un symbole floral pour l'Ontario est née d'un mouvement qui retint l'attention durant la Première guerre mondiale et qui visait à doter le Dominion du Canada d'un emblème floral. Pour les promoteurs du projet, il s'agissait principalement de choisir une fleur emblématique qui pourrait, de façon appropriée, être déposée sur les tombes des soldats canadiens morts au champ d'honneur outremer. Dans cette perspective, le trillium avait été choisi par l'Association horticole d'Ottawa. Bien que son projet ait été favorablement accueilli, aucune fleur nationale ne fut adoptée.

En 1937, c'est l'Association horticole de l'Ontario qui reprit la campagne en faveur du choix du trillium comme symbole floral officiel de cette province. Ce n'était pas la seule fleur mise de l'avant -- une longue liste de suggestions incluait le nénuphar, la violette, la colombine, la marguerite. Le trillium allait rallier l'adhésion générale par un sondage organisé auprès des autres sociétés horticoles locales, des écoles d'enseignement supérieur et des instituts collégiaux.

Le trillium est le nom commun et générique d'une plante vivace appartenant à la famille des triliacées, autrefois classée dans la grande famille des liliacées (fig. #3). Son nom lui vient du fait que ses feuilles, ses sépales et ses pétales sont



Fig. 3

groupées au nombre de trois. La plante ne croît pas en solitaire mais par touffes plus ou moins abondantes. Elle est courte, a des racines tubulaires, une tige charnue ornée d'un verticille de trois feuilles à quelques centimètres de son extrémité. Les fleurs de la variété "grandiflorum",

blanches au moment de leur éclosion, se teintent peu à peu de rose tendre dans les semaines qui suivent.

Des 40 espèces connues à travers le monde, une trentaine sont particulières à l'Amérique. Le trillium est aussi connu sous le nom de "lis blanc" et de "wake-robin" (nom intraduisible en français). Ses racines sont appréciées pour leurs propriétés antiseptiques et astringentes.

Ces observations valent pour tous les timbres-poste canadiens dont le motif reprend celui de notre numéro un. Les spécialistes de la thématique botanique auront, bien entendu, une meilleure vue des " *trillium grandiflorum* " en examinant la carte postale éditée par le Musée national des Postes, en 1976, représentant un agrandissement du premier timbre du Canada.

Le motif de notre timbre numéro un a été repris en 1852 dans une version qui diffère de la première émission par le papier utilisé, en 1858 dans une version dentelée, en 1859 dans une version à valeur décimale, en 1951 dans une série consacrée au 100e anniversaire du premier timbre du Canada (Capex 51), en 1982 dans une série consacrée à l'exposition mondiale de la jeunesse "Canada 82", et sur le bloc-feuillet qui a été produit pour la même occasion.

On trouve un très bel exemple de l'espèce dans la série consacrée aux fleurs emblématiques des provinces, sur un timbre de 5 cents émis le 30 juin 1964 (fig. #4). Enfin, d'une façon tout à fait inattendue, une représentation très stylisée et



Fig. 4

minuscule du *trillium blanc*, emblème de l'Ontario, apparaît à l'angle inférieur gauche d'un timbre consacré à la mémoire de Sir Oliver Mowat, le 12 août 1970. Le dessin est de l'artiste montréalais Ernst Roch, qui est aussi l'auteur du design du timbre (fig. # 5). Curieusement, le symbole constitué par la fleur du *trillium grandiflorum* apparaît tête en bas par

rapport à l'usage habituel et par rapport au symbole graphique qui est l'emblème officiel de l'Ontario (fig. #6). M. Roch dit avoir adopté cette disposition particulière pour des raisons d'équilibre dans son dessin et que personne ne lui a déjà fait part d'une quelconque anomalie. Il avait inclus ce symbole dans le design du timbre pour signifier l'étroite association de Sir Oliver Mowat avec la province de l'Ontario dont il a été le premier ministre de 1872 à 1896 et le lieutenant-gouverneur de 1897 à 1903.

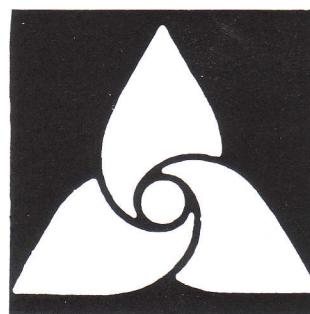


Fig. 5



Fig. 6

Sur le timbre de 1964 consacré à la fleur emblématique de l'Ontario, une traduction française est proposée sous le nom de " trille blanc " mais cette expression n'est pas encore reconnue ni dans les dictionnaires usuels ni dans les traités de botanique. Le nom scientifique latin est hélas ! absent de toute cette série de timbres.

LE CHARDON, LA ROSE ET LE TREFLE (*cirsium*, *rosa* et *trifolium*)

L'autre élément de botanique apporté par la figurine postale de Fleming de 1851, est formé par un coussin de fleurs héraudiques -- le trèfle, le chardon et la rose -- placé sous la couronne impériale, dans la partie supérieure du timbre.

La première émission des timbres des deux Canada était constituée de trois timbres qui furent émis successivement en avril et en mai 1851.

Le second timbre, à l'effigie du prince Albert, époux de la reine Victoria, allait revêtir encore trois plantes propres à la Grande-Bretagne, utilisées cependant comme ornements symboliques et faisant ressortir leurs qualités héraudiques. Ces trois mêmes plantes, du reste, étaient déjà aperçues sur le premier timbre du 23 avril, le "Castor de 3-pence".

Cette fois, les trois fleurs sont groupées dans la bordure ovale qui entoure le portrait du prince, et se répètent de chaque côté, sensiblement

au même niveau (fig. #7).

Ces trois plantes n'ont aucune signification mythologique, religieuse ou politique; elles sont simplement les fleurs emblématiques de chacune des parties composantes de la Grande-Bretagne : la rose pour l'Angleterre, le chardon pour l'Ecosse, le trèfle pour l'Irlande. L'auteur de ce timbre, qui est toujours Sandford Fleming, aurait pu ajouter la jonquille, emblème du pays de Galles, mais il ne l'a pas fait.



Fig. 7

L'adoption de ces fleurs emblématiques comme symboles de reconnaissance nationale fut systématisée au Moyen-Age, à l'époque des chevaliers et des armures. Il était en effet nécessaire à cette époque d'inventer des signes distinctifs pour reconnaître les hommes dissimulés sous leurs lourdes armures et leurs cuirasses, tant dans les batailles que dans les tournois. Les fleurs emblématiques étaient donc peintes ou modelées dans le métal des cuirasses.

Ces marques distinctives étaient employées avant l'utilisation des boucliers armoriaux. Les fleurs emblématiques se voyaient sur les fanions et les oriflammes dans les batailles, et sur les sceaux personnels des seigneurs où elles symbolisaient alors la propriété. Elles furent largement employées

dans l'équipement militaire (tout comme c'est encore le cas de nos jours), sur les articles domestiques et les pièces du mobilier. On les voit aussi sur les uniformes des soldats, du personnel d'escorte et des serviteurs domestiques parce que ces personnages s'apparentent et s'identifient à une Maison en particulier.

La rose d'Angleterre est représentée en héraldisme par la forme stylisée de l'églantine, ou rose sauvage (*rosa canina*), à cinq pétales. Elle est connue aussi comme la rose Tudor. Une rose rouge et une rose blanche étaient les emblèmes distinctifs des Lancaster et des York dans la guerre des Deux Roses. Avec le mariage d'Henri VII Tudor et d'Elisabeth d'York, et la fin de la Guerre des Deux Roses, la rose Tudor devint l'emblème de la maison royale d'Angleterre. L'églantine est la fleur de l'églantier, arbuste très vigoureux portant des fleurs solitaires roses ou blanches. Contrairement à la rose, cette fleur n'a que cinq pétales. Elle est la fleur type de la famille des rosacées.

Le trèfle (*trifolium*) symbolise l'Irlande. La plante trifoliée est largement utilisée dans les armoiries irlandaises et les ordres de chevalerie, par exemple, l'Ordre de Saint Patrick, créé par George III, en 1783. Le trifolé (en anglais " trefoil "), qui est une figure stylisée de la feuille de trèfle, apparaît sur de nombreux écussons des pairs irlandais. C'est aussi, dans cette version stylisée, l'emblème du mouvement national des Guides et de nombreuses associations nationales de ce pendant féminin du scoutisme. Sous cet aspect, on le verra sur deux timbres-poste canadiens, l'un en 1960 (5 cents), l'autre en 1985 (34 cents) (fig. #8).



Fig. 8

Selon la tradition, saint Patrick utilisa le trèfle pour expliquer à ses ouailles le mystère de la Trinité. La plante fut donc intimement associée à la biographie du saint patron, puis devint progressivement l'emblème reconnu de l'Irlande.

Le chardon symbolise l'Écosse. Cette plante pousse en abondance dans les landes écossaises; il est donc tout naturel qu'elle fut associée il y a fort longtemps à ce pays et en devienne un symbole de reconnaissance, à une époque où les marques partisanes étaient plus ou moins nécessaires. L'acanthe sauvage ou gros chardon commun (*Cirsium lanceolatum*) semble être le prototype de la fleur emblématique de l'Écosse.

Ce groupe de fleurs héraldiques se trouve aussi sur la version de 1855 du timbre à l'effigie du prince Albert, de même que dans toutes les versions subséquentes utilisant le même motif. Il a été reproduit en paire non dentelée sur un timbre de \$1,25 de 1978 à l'occasion de l'exposition philatélique internationale "Capex 78" ainsi que sur le bloc-feuillet assorti à cette émission. On pourra très bien voir cet ornement floral sur une carte postale éditée par le Musée national des Postes, en 1976.

On peut deviner la présence du chardon, de la rose et du trèfle dans le feuillage qui garnit la base du timbre de livraison spéciale (20 cents) de 1938, de même que sur le timbre de même type de 1942.

LA FEUILLE D'ÉRABLE (*acer*)

L'émission, en janvier 1855, d'un timbre à l'effigie du découvreur du Canada, Jacques Cartier, sera la source intarissable d'une multitude de feuilles d'érable de toutes espèces, de toutes formes, de toutes couleurs et de toutes dimensions, au naturel, stylisées ou héraldiques et mêmes formées de "petits pois" (fig. #9), qui orneront au fil des ans les timbres-poste canadiens.

Car, dans la bordure ovale qui entoure le portrait du navigateur malouin, d'après Riss, apparaissent, du côté gauche, trois feuilles d'érables. La philatélie canadienne n'a pas encore quatre ans et déjà les premières feuilles d'érable s'épanouissent sur nos timbres. Il est vrai que de l'autre côté, du côté droit, dans la même bordure ovale qui encadre le portrait de Jacques Cartier, se profile la silhouette de cet autre emblème national, le castor. Surprise ! lorsque paraît un nouveau timbre au même motif, en trois valeurs différentes, en 1859,

feuilles d'érable et castor ont disparu.

La feuille d'érable est depuis longtemps un emblème du Canada spontanément reconnu, tant à l'étranger qu'au Canada, comme une figure symbolique exclusivement canadienne. A la suite de recherches, un ancien président de la Société royale du Canada a pu conclure que "la feuille d'érable était considérée comme un emblème approprié pour les Canadiens, dès 1700, si ce n'est auparavant" (fig. #10).



Fig. 9

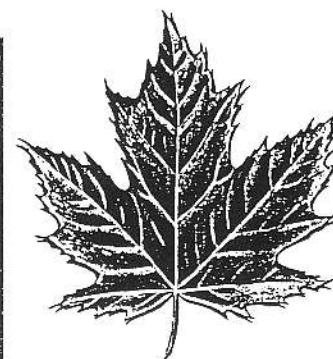


Fig. 10

La feuille d'érable a été choisie le 15 février 1965 pour figurer au centre du drapeau national du Canada. Elle a cependant été un symbole canadien bien avant la Confédération. La feuille d'érable fit son apparition dans l'histoire de l'art héraldique en 1868, lorsque la reine Victoria accorda des enseignes armoriales au Québec et à l'Ontario ayant pour thème principal trois feuilles d'érable reliées par une même tige. La feuille d'érable dont on se sert de nos jours, a onze pointes et, de ce fait, est distinctive de l'emblème du Canada.

Bernard Boivin classe selon trois catégories principales les différentes feuilles d'érables qui se voient sur nos timbres :

ACER SACCHARUM, l'érable à sucre, est le prototype de l'emblème du Canada. C'était, dès le début du XIXe siècle, l'emblème des Canadiens français, puis bientôt après celui des Canadiens de toutes les souches. Caractéristiques de la feuille : les lobes forment entre eux des sinus arrondis; les dents sont moins nombreuses et plus grosses.

ACER SACCHARINUM, l'érable argenté. Les feuilles sont profondément lobées; les sinus aigus, les dents nombreuses et les lobes étroits.

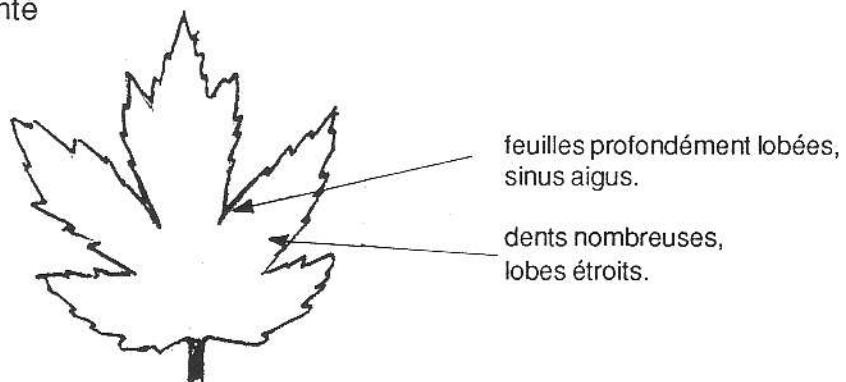
ACER RUBRUM, l'érable rouge; les lobes sont larges, les sinus aigus, les dents fines et nombreuses.

Pour le compte des philatélistes, M. Boivin a dessiné les principales caractéristiques de ces trois feuilles. (Voir notre illustration, fig. #11).

FEUILLE D'ÉRABLE (fig. 11)

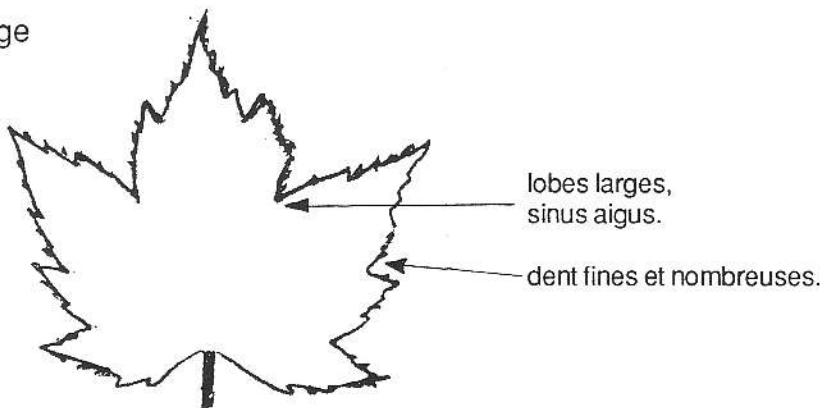
Acer saccharinum

-érable argenté



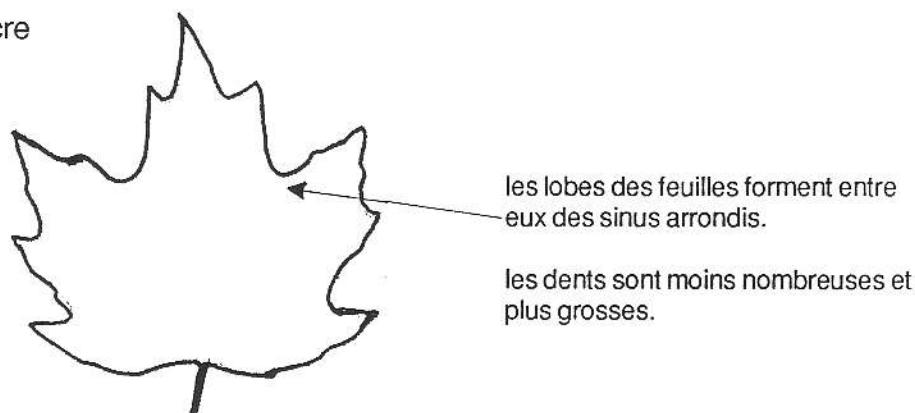
Acer rubrum

-érable rouge



Acer saccharum

-érable à sucre



Le tableau qui suit, précise l'espèce observée sur les timbres et est assorti de commentaires d'appréciation de M. Boivin. A noter que son relevé ne couvre qu'une première partie de la production de nos timbres s'arrêtant autour de 1960.

L'ÉRABLE A SUCRE (*Acer saccharum*)

Année d'émission	Valeur faciale	Motif de l'émission	Commentaires et appréciations
1897	1/2 cent à \$5	Jubilée de la reine Victoria	médiocre
1897-1898	1/2 cent à 10 cents	Série courante : Victoria feuilles d'érable	excellent (d'après nature)
1898-1902	1/2 cent à 20 cents	Série courante : Victoria - Numéral	excellent (d'après nature)
1898	2 cents	Empire britannique : carte	2 feuilles <i>acer saccharum</i> + 3 feuilles <i>quercus</i>
1903-1908	1 cent à 50 cents	Edouard VII	évident
1908	1 cent	Tricentenaire de Québec	2 feuilles - médiocre
1908	15 cents	Tricentenaire de Québec	2 feuilles - mauvais (dérive vers le figuier)
1911-1925	1 cent à \$1	Courant - Série Amiral George V	passables reconnaissables
1925-1926		Série Amiral - Taxe de guerre	passables reconnaissables
1917	3 cents	50e anniversaire de la Confédération	6 feuilles - mauvaises. Peut-être <i>acer saccharum</i> mais 2 grandes plutôt <i>acer saccharum</i> et 4 petites plutôt <i>quercus rubra</i>
1927	5 cents	D'Arcy McGee	2 feuilles - médiocres, reconnaissables
1927	20 cents	Baldwin-LaFontaine	6 feuilles - bon dessin
1929	50 cents	" Bluenose "	14 feuilles - 2 inférieures, clairement <i>acer saccharum</i> , les 12 autres, médiocres, plus ou moins influence <i>quercus rubra</i>
1931	10 cents	George-Etienne Cartier	6 feuilles - bonnes
1932	3, 5 et 13 cents	Conférence impériale	8 feuilles superposées; peut-être <i>acer saccharum</i> ; inférieures : <i>acer rubrum</i>
1933	5 cents	Réunion de l'U.P.U	6 feuilles médiocres plutôt <i>acer saccharum</i> mais plus ou moins <i>acer rubrum</i>

Année d'émission	Valeur faciale	Motif de l'émission	Commentaires et appréciations
1935	10 cents	Jubilé- Château de Windsor	
1935	1 cent à 8 cents	Courant - George V	2 feuilles plutôt <i>acer saccharum</i>
	1c., 3 c.	ibidem	ibidem
1935	\$ 1	Monument Champlain	2 feuilles plutôt <i>acer saccharum</i>
1937	3 cents	Couronnement George VI	4 feuilles probablement <i>acer saccharum</i>
1938	20 cents	Fort Garry	12 feuilles <i>acer saccharum</i>
1942-1943	10,13,14cts 20,50 cents, \$ 1	Effort de guerre	6 feuilles - bonnes
1942	10 cents	Livraison spéciale	Bouquet de plus de 10 feuilles - bonnes
1951	15 cents	Centenaire 1er timbre	6 feuilles - bonnes
1951	4 cents	Visite royale	1 feuille- assez bon
1959	5 cents	Voie maritime	1 feuille - excellent
1959	5 cents	Bataille de Québec	3 feuilles un peu stylisées, verticille symbolique
1962	5 cents	Route transcanadienne	présence de l' <i>acer saccharum</i>
1964	5 cents	Unité nationale	un bon trio

L'ÉRABLE ARGENTÉ (*Acer saccharinum*)

1917	3 cents	50e anniversaire de la Confédération	2 grandes feuilles plutôt <i>acer saccharinum</i>
1955	5 cents	OACI	sinus étroits et profonds : <i>acer saccharinum</i>

L'ERABLE ROUGE (*Acer rubrum*)

1928-1930	1 cent à 10 cents	Courant - George V	2 feuilles dans les coins supérieurs <i>acer rubrum</i>
-----------	-------------------	--------------------	---

Année d'émission	Valeur faciale	Motif de l'émission	Commentaires et appréciations
1930	20 cents	Livraison spéciale	2 feuilles dans les coins supérieurs; <i>acer rubrum</i>
1930	5 cents	Poste aérienne	"
1932	3c., 5c. , 13 cents	Conférence impériale	feuilles inférieures
1933	20 cents	Livraison spéciale	2 feuilles dans les coins supérieurs; <i>acer rubrum</i>
1933	5 cents	U.P.U.	6 feuilles médiocres plus ou moins <i>acer rubrum</i>
1935	1 cent à 13 cents	Jubilée George V	2 à 10 feuilles plutôt <i>acer rubrum</i> (sauf les 2 du 10 cents)
1935	13 cents	Conférence de Charlottetown	2 feuilles plutôt <i>acer rubrum</i>
1935	20 cents	Chutes du Niagara	6 feuilles plutôt <i>acer rubrum</i>
1935	50 cents	Victoria, C.-B.	2 feuilles plutôt <i>acer rubrum</i>
1935	6 cents	Poste aérienne - Dédale	2 feuilles plutôt <i>acer rubrum</i>
1935	20 cents	Livraison spéciale Le Progrès	10 feuilles plutôt plutôt <i>acer rubrum</i>
1955	5 cents	OACI	dents fines et lobes larges <i>acer rubrum</i>
1962	5 cents	Route transcanadienne	présence de l' <i>acer rubrum</i>

**L'ÉRABLE (stylisé)
(*Acer*)**

1927	2 cents	60e anniversaire de la Confédération	2 ornements trèfle ? hallebarde? et <i>acer</i> stylisé
1937	1 cent à 8 cents	Courant - George VI	2 trilobés peut-être présence de l' <i>acer</i> stylisé

Note : Le répertoire de M. Boivin s'arrête à 1964.

LA FLEUR DE LYS (*Iris pseudacorus*)

Il y a beaucoup d'ambiguïté autour de cette fleur de lys stylisée que l'on voit fleurir en abondance sur nos timbres (chaque fois, par exemple, qu'il s'agit d'évoquer les sources françaises du peuple fondateur), sur les armoiries du Québec, sur son drapeau. Le cas le plus ambigu est encore celui de la fleur de lys que l'on reconnaît être l'emblème du mouvement scout mondial, que l'on voit très clairement sur un timbre-poste canadien de 1955 et qui devrait plutôt être perçu comme un fer de lance inspiré de l'aiguille aimantée qui indique le nord sur une boussole (fig. #12).

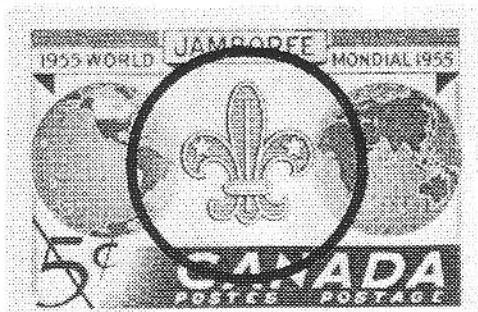


Fig. 12

Quoi qu'il en soit, c'est le lis blanc de jardin (*Lilium candidum*) qui a été adopté officiellement comme l'emblème floral du Québec, en janvier 1963, justement à la demande du ministère canadien des postes qui préparait une longue série de timbres représentant les fleurs emblématiques de chacune des provinces, et s'était rendu compte que de toutes les provinces canadiennes, seule le Québec n'avait pas d'emblème floral.

Le gouvernement Lesage qui était en place en 1963, choisit le lys blanc de jardin (fig. #13) malgré l'avis contraire exprimé par tous les botanistes, cette fleur n'étant pas indigène. De fait, le lys blanc de jardin (que l'on voit en gros plan sur le timbre de 5 cents émis le 30 juin 1964), est le seul emblème floral d'un état en Amérique du Nord et peut-être au monde qui ne croît pas à l'état naturel dans le pays qu'il représente (fig. #14).

En choisissant cette fleur, le gouvernement a voulu ni plus ni moins entériner le choix de la fleur de lys stylisée héritée de nos traditions françaises, qui se voit sur les armoiries du Québec adoptées en 1939 et sur le drapeau du Québec adopté en 1948. Mais cette fleur de lys est, en fait, l'*iris versicolor*, un iris commun à floraison printanière qui donne une

fleur bleue violacée et qui n'est pas rare le long des marais et des étangs dans tout le Québec.

Plutarque dit que ce nom d'iris vient de l'égyptien et signifie l'œil-du-ciel. Les premiers



Fig. 13



Fig. 14

colons de la Nouvelle France nommaient l'iris sauvage de nos marais du nom de "clajeux", une déformation de glaieul, commun en France. Toujours en France, le vocable fleur de lys est appliqué à l'*iris pseudacorus*, très ressemblant de notre *iris versicolor*, mais à fleur jaune dorée, d'où son assimilation à la fleur de lys d'or.

Sur les armoiries du Québec, justement, la fleur de lys est d'or, "d'azur, à trois fleurdelys d'or", dit la description héroïdale.

Or, en 1962, lorsque parut un timbre

commémoratif de 5 cents célébrant le parachèvement de la Route transcanadienne, les armoiries du Québec (situées à l'angle inférieur gauche sur le timbre) n'avaient, au chef, que deux fleurs de lys (fig. #15). L'administration postale avait utilisé, par erreur, un dessin des armoiries d'avant 1939.



Fig. 15

Sur un timbre de 5 cents émis le 10 septembre 1959, commémorant le 200e anniversaire de la Bataille des Plaines d'Abraham, deux fleurs de lys représentant les forces françaises de Montcalm et un lion rampant représentant les forces anglaises de Wolfe, semblent se fondre dans les trois feuilles d'étable qui symbolisent désormais l'unité nationale. Le timbre a été choisi par une publication britannique comme l'un des dix meilleurs dessins pour l'année 1959.

Sur un timbre de 3 cents commémorant la visite des souverains britanniques au Canada, en 1939, constitué de deux médaillons ovales enfermant les portraits de George VI et de la reine Elisabeth, une minuscule fleur de lys stylisée remplit l'angle formé par la rencontre des deux médaillons ovales. Il ne semble pas y avoir d'autre signification que celle d'un pur artifice ornemental.

Le timbre de 5 cents émis le 20 août 1955 pour commémorer la tenue du 8e Jamboree mondial des Scouts à Niagara-sur-le-Lac, en Ontario, pose un cas intéressant.

La plupart des gens croient que l'emblème mondial des scouts représente une fleur de lys, ornement largement utilisé en héraldisme. Il n'en est rien, cependant. Tous les documents expliquant l'origine du symbole scout, y compris l'explication fournie par le fondateur même du scoutisme, Lord Baden-Powell, indiquent qu'il s'agit d'un " fer de lance ", celui-là même qui est utilisé depuis des temps immémoriaux pour pointer le nord sur une boussole.

Baden-Powell écrivait : " Notre insigne, nous l'avons pris du " point nord ". Lady Baden-Powell, sa femme, dira plus tard que cet insigne " montre la

bonne direction ".

L'encyclopédie Britannica fournit une explication au fait que la pointe de flèche utilisée sur les boussoles ait pu être confondue avec le temps avec la fleur de lys. Le motif proviendrait de la " rose



Fig. 16

des vents ", nettement plus ancienne que la boussole et que l'on trouve, à l'origine, sur les cartes utilisées par les navigateurs du bassin méditerranéen. Les huit directions principales des vents étaient indiquées par des lettres grecques avec un " T " (tau) pour la Tramontane. A l'époque, le " T " était embelli ou combiné avec une pointe de flèche qui le rendait méconnaissable.

Ce motif est couramment utilisé ailleurs. Il orne des blasons et de nombreuses autres décos. Il représente parfois une lance ou un fer de lance, une fleur-de-lys et même une abeille ou un crapaud.

LE BLÉ (*Triticum*)

Notre premier timbre-poste canadien qui a réellement décrit l'activité agricole du pays, a été émis au tout début de l'année 1929. On y voit un fermier faire la récolte du blé à l'aide d'une moissonneuse tirée par trois chevaux.

En raison de l'influence combinée du climat, des programmes de sélection des espèces et d'un système efficace de calibrage du grain, la culture la plus répandue au Canada est celle du blé.

Pour le botaniste, le blé est une plante herbacée annuelle de la famille des graminacées. Son nom scientifique latin est le *triticum*.

Les récoltes ont été à trois reprises le sujet de timbres en dénominations de 20 cents : celui de 1929 mentionné plus haut; un autre, l'année suivante, montrant cette fois la récolte entièrement mécanisée, et un autre en 1946, dans la série dite "de la paix".

Pour marquer le 50e anniversaire de la création de la Saskatchewan, les Postes ont émis en 1955 un timbre de 5 cents qui montre au premier plan des gerbes de blé stylisées. C'est le dessin le plus détaillé du *triticum* sur nos timbres (fig. #17).



Fig. 17

Toutefois, l'artiste montréalais Ernst Rochen a stylisé l'épi comme symbole de cette ressource agricole pour un timbre de 5 cents paraissant dans la nouvelle série d'usage courant de 1962-1963, à l'effigie de la reine Elisabeth II.

LA FOUGERE (STYLISSÉE) (*Botrycium simplex*)

M. Boivin a identifié une fougère minuscule (*botrycium simplex*) comme étant l'ornement qui apparaît au-dessus du cartouche de la valeur faciale sur le timbres d'usage courant à l'effigie de George VI de 1937.

Cette série comprend six valeurs, de 1 c. à 8 cents ainsi que trois timbres (1c, 2c. et 3c.) en roulettes, qui arborent tous le même motif.

La fougère est une plante sans fleurs, à feuilles souvent très divisées, vivant dans les bois, les landes, sur les murs. Cette espèce forme sous le nom de filicales, un ordre de cryptogames vasculaires. Dans les pays tempérés, elles ne dépassent pas deux mètres de haut, mais certaines espèces tropicales sont arborescentes.

LE LAURIER (*Laurus nobilis*)

Un beau bouquet de lauriers entoure l'écusson sur lequel sont déployées les armoiries du Canada, sur

un timbre géant de 10 cents de livraison spéciale émis en 1946.

C'est l'ornement classique. Dans l'Antiquité, le laurier (*laurus nobilis*) était symbole de victoire. Dans le monde occidental d'aujourd'hui, on a coutume encore d'en tresser des couronnes dont on ceint la tête des héros. C'est du reste, la scène décrite sur un timbre de 4 cents de 1947 alors qu'un personnage ailé symbolisant la Célébrité suspend une couronne de lauriers au-dessus du chef de l'inventeur du téléphone, Alexander Graham Bell (fig. #18).

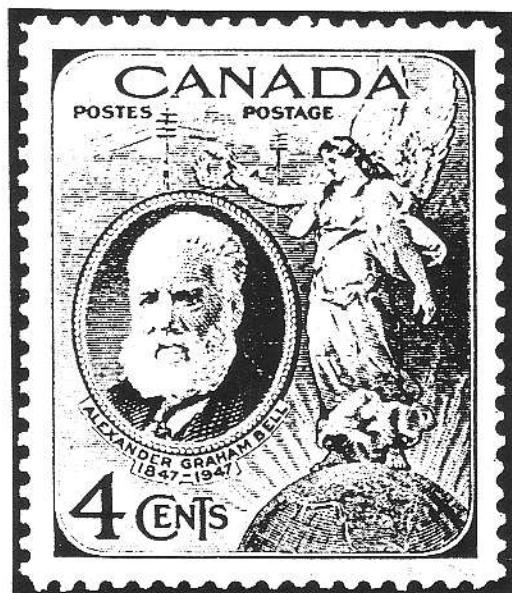


Fig. 18

Le laurier est l'arbre type de la famille des lauracées et provient de la région méditerranéenne. C'est une famille d'arbres et d'arbrisseaux aromatiques à feuilles alternes, rarement juxtaposées, à texture qui rappelle le cuir, sans stipules. Les lauracées comptent de 40 à 50 types répartis en 1 200 variétés différentes.

L'OLIVIER (*Olea*)

Parmi les feuilles de laurier qui décorent le timbre de 10 cents de livraison spéciale de 1946, se trouvent aussi quelques feuilles d'olivier. Dans l'Antiquité, l'olivier était un symbole de paix, de fécondité et de gloire.

Les oliviers (*olea*), membres de la famille des oléacées, sont des arbres et arbrisseaux à feuilles

persistantes, opposées, ovales, luisantes, vert foncé en dessus, blanchâtres en dessous. L'arbre, fruitier, est cultivé depuis 3 000 ans dans la région méditerranéenne où l'on extrait de ses fruits l'huile d'olive, la plus importante de toutes les huiles comestibles dans le commerce.

L'olivier atteint de 12 à 15 mètres de hauteur; il prend, lorsqu'il n'est pas taillé, une forme pyramidale. Son bois, dur, est utilisé en ébénisterie, est jaune et veiné de brun. L'arbre ne résiste pas à des froids de - 8 degré C. et se rencontre rarement au-dessus de 400 mètres d'altitude.



Fig. 19

Une belle branche d'olivier est clairement visible au-dessus de la planète sur un timbre de 34 cents qui a été émis le 16 septembre 1986 pour souligner l'Année internationale de la paix (fig. #19). La branche d'olivier renforce l'idée de paix déjà traduite par une colombe stylisée, autre symbole traditionnel de la paix.

LE CHÈNE (*Quercus*)

De très belles feuilles de chêne rouvre (*quercus robur*) ornent la base de la couronne sur les timbres émis le 7 décembre 1898 (en deux couleurs de fond principales) pour annoncer la baisse du tarif postal à un penny, à partir de Noël (timbre marqué "Xmas").

Ces feuilles, selon M. Boivin, sont légèrement différentes de celles que l'on peut voir sur le timbre de 3 cents célébrant en 1917 les 50 ans de la Confédération canadienne et même sur le

timbre de 1929 décrivant le voilier " Bluenose " où l'on peut distinguer la forme particulière des feuilles de chêne rouge.

Le chêne rouvre, note M. Boivin, est un petit chêne européen que l'on plante. Il aime les forêts plutôt sèches. Ses feuilles sont pétiolées et ses glands, sessiles.

Quant au chêne rouge, il a des feuilles beaucoup plus découpées, profondément lobées, à dents fines et nombreuses (fig. #20). Ces feuilles comportent des soies à leur extrémité tandis que celles du chêne rouvre n'en ont pas.

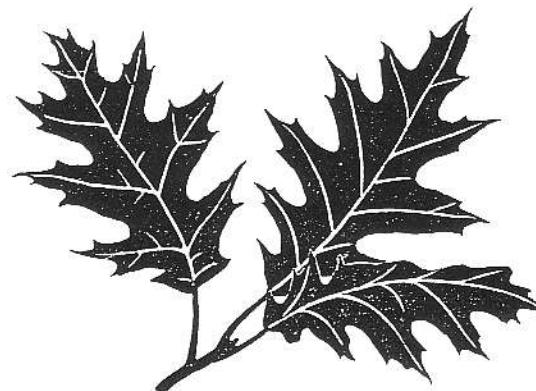


Fig. 20



Fig. 20a

L'étude de M. Boivin s'arrête autour de 1964. Aussi, nous permettons-nous d'ajouter à cette revue, pour l'importance qu'il a sur le timbre, un énorme chêne d'apparence solide sur un timbre de 8 cents émis le 22 juin 1973 pour souligner le 100e anniversaire de l'entrée de l'Île-du-Prince-Edouard dans la Confédération (fig. #20a). Le gros chêne représente l'Angleterre et les trois petits, les trois comtés de l'île (Kings, Queen et Prince). L'auteur du timbre, Anthony Mann, a voulu ainsi évoquer l'allégorie livrée par les armoiries de la province et de sa devise, " Parva sub ingenti ", qui signifie " le petit sous la protection du grand ".

L'ORME BLANC(*Ulmus americana*)

Deux très beaux ormes (*ulmus americana*) procurent leur ombre à un troupeau de vaches sur un timbre champêtre de 8 cents de la série dite de "l'effort de guerre", émis le 1er juillet 1942.

Le timbre est fait d'une composition de deux photos, c'est-à-dire que la photo des bêtes à cornes a été placée dans un décor fourni par une autre photo prise à la Ferme expérimentale du Dominion, dans la banlieue d'Ottawa.

Les ormes appartenant à la famille des ulmacées, atteignent de 20 à 30 m de hauteur. Justement, le plus grand arbre de Montréal est un orme d'Amérique; il mesure 30,5 mètres de hauteur; on le trouve dans l'île Sainte-Hélène. Les ormes sont souvent plantés. Leur bois solide et souple est utilisé en charpenterie et en ébénisterie.

L'orme blanc (*ulmus americana*) est le plus commun et le plus utile de la famille des ulmacées. Il occupe une place importante dans les forêts de l'Acadie, les forêts caduques des Grands Lacs et du Saint-Laurent. La forme distincte des ormes se déploie en parapluie chez les spécimens isolés (fig. #21); le tronc, long, se divise en quelques grosses

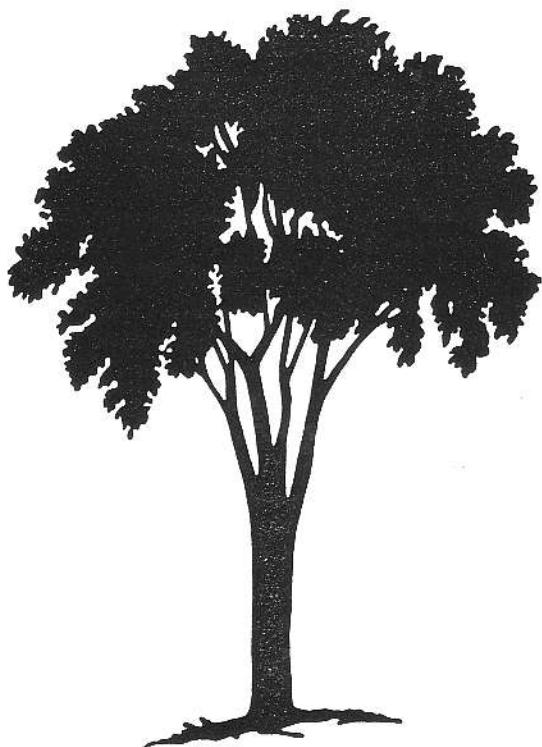


Fig. 21

branches, fines, retombantes. Les feuilles sont grandes, larges, abruptement pointues, grossièrement dentées (une grosse dent par nervure) et à surface rugueuse vert foncé sur le dessus, plus pâles en dessous.

On trouve également un groupe de feuillus sur un timbre qui ressemble au premier mentionné, de 8 cents également, dans la série dite de "la paix" qui a suivi en 1946 (fig. #22).



Fig. 22

Là encore, il s'agit d'une photo-montage. La maison serait celle d'un fermier, N.S. Robertson, près d'Arnprior, en Ontario. Les autres bâtiments de ferme, à l'exception du silo qui fut dessiné directement parmi les autres éléments de cette composition, sont tirés d'une photo prise dans la banlieue nord de Toronto. Les moutons sont aussi le sujet d'une photo prise on ne sait trop où. Les chevaux et les laboureurs ont été empruntés à la région de Baie-Saint-Paul, au Québec.

Cette dernière assertion est reflétée par l'image d'une charrue qui renverse la terre et creuse le sillon du côté gauche, une particularité qui se voyait uniquement dans l'Est de l'Ontario et au Québec.

LE PEUPLIER NOIR(*Populus nigra*)

Trois arbres dressent leur silhouette rectiligne au premier plan d'un timbre non moins superbe de 1938. Le timbre, c'est la valeur la plus élevée, celui de \$ 1 représentant le château de Ramezay (fig. #23), à Montréal, et appartenant à la série d'usage courant du roi George IV en costume civil. Les arbres, ce sont de magnifiques peupliers de Lombardie, ou peupliers noirs (*populus nigra*) qui, d'après des photos d'époque, ornaient la façade de l'ancienne résidence du gouverneur de Montréal (fig. #24).

Facilement reconnaissables à cause de leurs branches dressées (c'est un arbre mâle), appliquées contre le tronc, les peupliers noirs livrent au regard une silhouette extrêmement étroite.

Importé d'Europe, le peuplier noir (variété *italica*) est planté partout maintenant en Amérique du Nord où il sert de brise-vent et d'arbre d'ornement. On le trouve autour des habitations ou le long des chemins où l'on ne veut que peu ou point d'ombrage. Certains spécimens peuvent atteindre plus de 100 pieds de hauteur.

Le plus gros arbre de Montréal est un peuplier de Caroline qui mesure 150 centimètres de diamètre. On le trouve au parc Nicolas-Viel.



Fig. 23

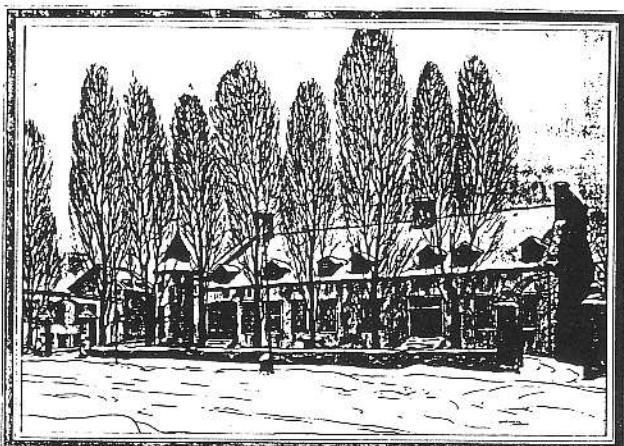


Fig. 24

LE SAULE (*Salix*)

M. Boivin a identifié comme étant des saules (*salix*) le groupe d'arbres auxquels une Indienne a accroché ses peaux de castor pour les faire sécher, sur un timbre de 10 cents émis en 1950 pour faire ressortir l'importance du commerce des fourrures au Canada.

Le saule est un mot francique. Ces arbres ou arbrisseaux appartiennent à la famille des salicacées (fig. #25). Vivant de préférence près de l'eau, ils sont pourvus de feuilles lancéolées. On les trouve en abondance au Québec.

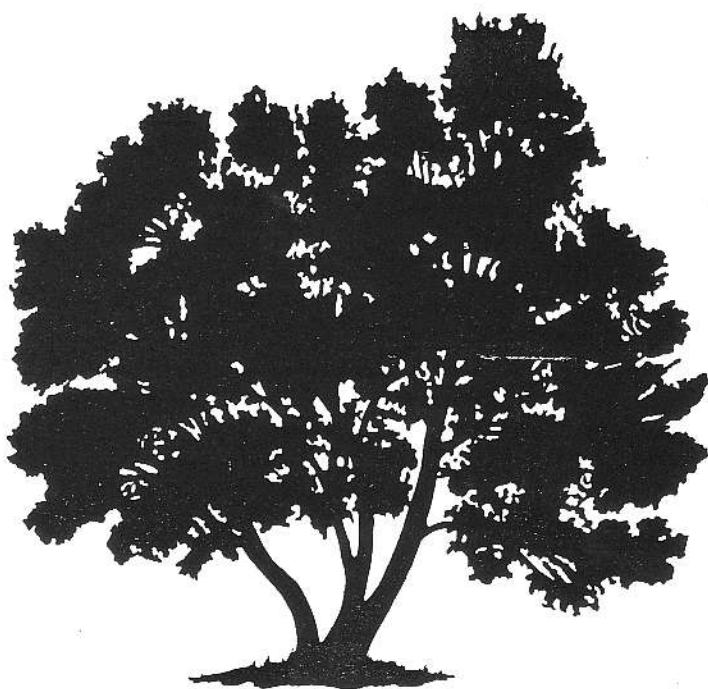


Fig. 25

LES CONIFERES

Il aurait été incomplet de terminer cette étude sans faire mention des conifères qui constituent le peuplement arboricole le plus important au Canada.

Ils sont évidemment très présents dans la philatélie canadienne.

Les premiers conifères traduits sur nos timbres-poste appartiennent à une peinture de Frédéric Marlett Bell-Smith, intitulée " Un Monarque des Rocheuses, coiffé de neige ". L'artiste a toujours soutenu qu'il s'agissait du mont Hurd, en Colombie Britannique, mais cette assertion est contestée, notamment par des alpinistes qui y reconnaissent plutôt le mont Vaux. Le timbre de 10 cents a été émis le 5 décembre 1928 et son motif a été répété sur un timbre de 35 cents, en 1982, à l'occasion de l'exposition philatélique mondiale de la jeunesse " Canada 82 ".

Un autre important groupe de conifères se voit au premier plan sur un timbre de 10 cents de la série dite " de la paix " de 1946. Le sujet du timbre représente l'endroit précis où ont été découverts

des gisements de pechblende, contenant de l'uranium, sur les bords du lac du Grand Ours, dans les Territoires du Nord-Ouest (fig. #26).

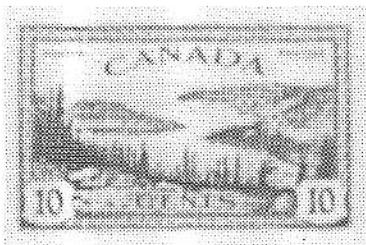


Fig. 26

Le motif d'un timbre de 20 cents de 1952 destiné à mettre l'emphase sur l'industrie des produits forestiers, montre la transformation de l'arbre de la forêt, soit en matériaux de bois (ébénisterie, charpenterie), soit en papier (papier-journal et papiers fins). A l'extrême gauche du timbre, se découpe, d'une façon stylisée, la moitié d'un conifère. L'autre moitié est représentée sous forme d'un panneau de bois lisse qui, dans un dégradé vers le côté droit de la figurine, va se transformer à son tour en une feuille de papier

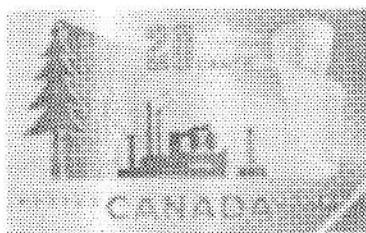


Fig. 27

enroulée sur elle-même. Au centre, on peut distinguer une usine de papier-journal qui a été identifiée comme étant celle de la compagnie Abitibi-Power and Paper, de Smooth Rock Falls, en Ontario. Le dessin est une création de l'artiste industriel A.L. Pollock, de Toronto.

Il faut ici noter que les catalogues de timbres Scott et Darnell de 1987 font erreur en indiquant que le timbre a été émis pour souligner l'industrie des pâtes et du papier. La notice philatélique éditée par le ministère des Postes en 1952, est pourtant claire à ce sujet : elle précise que l'objet de l'émission est de souligner l'apport de l'industrie des produits forestiers dans l'économie des ressources canadiennes.

Nous avons encore des conifères stylisés sur deux timbres : l'un de 5 cents de 1961 qui représente les ressources renouvelables, l'autre de 2 cents de 1962 dans la série d'usage courant créée

par Ernst Roch, de Montréal, qui met en lumière, par des symboles appropriés, nos ressources naturelles, à côté de l'effigie de la reine Elisabeth II.

LE PIN GRIS (*Pinus banksiana*)

Il est un timbre qui glorifie le conifère en déployant ce résineux dans toute sa solennité. Il s'agit, encore une fois, d'un tableau, celui de Tom Thomson dont l'une des œuvres maîtresses, "The Jack Pine", fait le sujet d'un timbre de 10 cents émis dans la série d'usage courant spécialement pour célébrer le centenaire de la Confédération canadienne en 1967 (fig. #28).

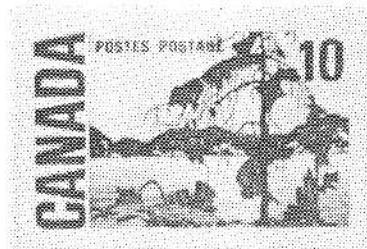


Fig. 28

L'arbre peint par Thomson peu avant sa mort en 1917 a été rendu sur la toile d'après des croquis levés en forêt sur les bords du lac Cauchon, dans le parc Algonquin où le peintre occasionnellement agissait comme garde forestier et garde-pêche.

Le pin solitaire, majestueux, à l'avant-plan, domine le tableau et relie entre eux le ciel, la terre et l'eau. Le pin porte en lui la sérénité. C'est le soir. Le ciel et le lac sont complètement immobiles et peints à grands coups de pinceau horizontaux et en à-plats. Les mauves, roses et verts contribuent à cet effet. Pour faire contre-poids à la force des lignes horizontales, il y a les vrilles rouges et tombantes des branches nues du pin, les lignes verticales des arbres et l'ondulation des collines, au loin.

Pour le botaniste, l'espèce que l'anglais appelle "Jackpine", est le "*pinus banksiana*". C'est un arbre qui appartient à la catégorie des pins durs, qui peut atteindre jusqu'à cent pieds de hauteur, mais est souvent rabougri et mal en point sur des sols pauvres. Il croît communément sur des terrains ravagés par des incendies, soit en solitaire, soit à côté de peupliers. On le trouve dans une grande partie de la forêt boréale, dans les parties occidentales et septentrionales des forêts qui entourent les Grands Lacs et le Saint-Laurent, et de façon plus clairsemée dans la forêt acadienne de

l'Est du Nouveau-Brunswick et certaines parties de la Nouvelle-Ecosse. En Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest, sa distribution recouvre celle du pin de Douglas auquel il ressemble beaucoup.

Ses aiguilles groupées par deux, sont courtes, tordues et raides. Ses cônes habituellement en paires, sont tournés vers l'intérieur, écailles inermes, refermés sur l'arbre pendant des années.

Enfin, cet arbre, c'est communément le pin gris que Louis Hémon, dans son roman " Maria Chapdelaine " a popularisé à tort sous le nom de cyprès, note judicieusement M. Boivin.

Pour terminer cette revue des plantes et des arbres apparaissant sur nos timbres-poste, M. Boivin a reconnu une belle branche de ce pin *banksiana* ou " Jack-pine " (fig. #29) sur le timbre de 5 cents émis le 10 avril 1957 pour montrer particulièrement le plongeon à collier, un bel oiseau aquatique du Canada.

Le rameau de conifère ou résineux que tient



fig. #29

à la main l'apothicaire Louis Hébert sur un timbre de 34 cents émis le 30 août 1985, est une branche de sapin baumier (*abies balsamea*) dont les Amérindiens se servaient pour guérir les victimes du scorbut. Le timbre comporte aussi de beaux épis de blé qui rappellent les cultures auxquelles s'adonnaient Hébert, le premier agriculteur canadien, ainsi que des plantes à fleurs jaunes, des potentilles (*potentilla*). Elles appartiennent à la famille des rosacées et sont cultivées pour l'ornement dans les régions tempérées. Communément appelées " quantefeuilles ", elles ont des propriétés astringentes qui les faisaient apprécier des premiers colons de la Nouvelle - France. Le timbre est reproduit en page frontispice de cet article.◊

*Écrit spécialement
pour l'Académie québécoise
d'études philatéliques,
avril 1987.
D'après les notes laissées
par le botaniste
Bernard Boivin.*